

Berne, le 13 juin 2023

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Baromètre de la sécurité routière 2023

Hausse des accidents de la route mortels, nécessité de renforcer la prévention

L'année dernière, 241 personnes ont perdu la vie sur les routes suisses, soit 20 % de plus qu'en 2021. Le nombre de blessé-es graves a, quant à lui, augmenté de 2 % passant à 4002. Selon le baromètre de la sécurité routière 2023 publié par le BPA, c'est parmi les personnes circulant à vélo électrique ou en voiture que la hausse du nombre d'accidents mortels a été la plus forte. Les piéton-nes et les utilisateur-rices de vélos classiques restent exposé-es à un risque élevé de décès sur les routes en localité. Ces chiffres montrent que les efforts de prévention des accidents doivent être renforcés, surtout dans les localités.

En 2022, 241 personnes ont perdu la vie et 4002 ont été grièvement blessées sur les routes suisses. Le nombre de décès a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente et n'avait plus été aussi élevé depuis sept ans. Celui des personnes grièvement blessées a crû de 2 %. Le [baromètre de la sécurité 2023](#) du BPA contient les chiffres clés relatifs au niveau actuel de la sécurité routière en Suisse et pointe les principaux défis.

Si, globalement, les routes suisses comptent parmi les plus sûres d'Europe, la hausse du nombre d'accidents graves observée l'année dernière interpelle. L'augmentation du nombre d'accidents mortels a été la plus forte parmi les cyclistes motorisé-es et les occupant-es de voitures de tourisme. Dans ces deux groupes, le nombre de personnes tuées est passé respectivement de 17 à 23 et de 65 à 87 entre 2021 et 2022. Les accidents mortels frappent également souvent les piéton-nes (40 personnes tuées). «Les décideurs, les propriétaires de routes et les acteurs de la prévention ont encore du pain sur la planche», constate Stefan Siegrist, directeur du BPA. Selon lui, il s'agit d'améliorer la sécurité routière pour toutes et tous. «De gros efforts sont nécessaires en particulier dans les localités», souligne-t-il.

Protéger les usager-ères de la route vulnérables dans les localités

Presque la moitié des accidents graves survenant en localité touchent des personnes se déplaçant à pied ou sur un vélo classique. La vitesse de collision est pour beaucoup dans la gravité des blessures subies par ces dernières. Le nombre d'accidents graves survenant sur les routes en localité aujourd'hui limitées à 50 km/h pourrait être réduit d'au moins un tiers si la vitesse maximale autorisée était abaissée à 30 km/h. C'est pourquoi le BPA s'engage en faveur d'un changement de paradigme: la vitesse doit pouvoir être limitée à 30 km/h non seulement sur les routes de quartier, mais aussi – surtout dans les zones urbaines et partout où la sécurité routière l'exige – sur les principaux axes de circulation, et ce sans que les véhicules y perdent la priorité.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Des infrastructures routières lisibles et tolérant les erreurs profitent également à l'ensemble des usager·ères de la route. En outre, il convient d'utiliser systématiquement les systèmes d'aide à la conduite axés sur la sécurité. L'aide au freinage d'urgence, par exemple, peut être particulièrement utile pour protéger les usager·ères de la route vulnérables sur les routes en localité.

Mieux se protéger soi-même

Grâce à leur fondement légal, différentes mesures de sécurité sont entrées dans les habitudes. Ainsi, 95 % des personnes attachent leur ceinture sur les sièges avant des voitures et 91 % des utilisateur·rices de vélos électriques rapides portent un casque. Des progrès sont encore possibles en ce qui concerne le taux de port de la ceinture de sécurité sur les sièges arrière (88 %). Les personnes roulant sur un vélo classique ou un vélo électrique lent n'ont pas encore toutes le réflexe de porter un casque. Par ailleurs, les cyclistes (motorisé·es ou non) ne sont pour l'instant que 3 % à porter un gilet de sécurité de jour.

Le baromètre de sécurité

Depuis 2017, le baromètre de la sécurité du BPA dresse chaque année un tableau de la sécurité routière en Suisse. Il est fondé sur une analyse d'une part des chiffres de l'accidentalité, d'autre part des données récoltées par le BPA pour différents indicateurs, relatifs par exemple au comportement des usager·ères de la route. Il inclut par ailleurs une comparaison de la sécurité routière en Suisse et dans d'autres pays.